



Journée d'échanges régionale

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS):

missions, état des lieux en région Paca et focus sur le volet prévention

16 novembre 2021



Qu'est qu'une CPTS?



https://www.youtube.com/watch?v=rKgIJ-4pX0U



La CPTS en quelques mots (1/5)



- Une organisation territoriale;
- constituée par les professionnels pour les professionnels ;
- autour d'un projet de santé;
- pour mieux répondre aux besoins de la population sur ce territoire;
- soutenir les professionnels dans leur exercice.

La CPTS et les autres formes d'exercice coordonné :

La CPTS est une organisation centrée sur l'organisation des soins et des parcours de la population (coordination territoriale), contrairement aux maisons ou centres de santé, qui visent la coordination autour du cas de patients suivis par plusieurs professionnels de santé (coordination clinique)

3 ENJEUX MAJEURS









La CPTS: définition (2/5)

Travail en commun sans obligation de regroupement physique, à la différence des centres de santé,



Communauté

Construction d'une interconnaissance / un renforcement des liens entre professionnels de santé

Autonomie des acteurs de santé dans l'organisation et le fonctionnement, *leadership* professionnel

Solutions pragmatiques à des problèmes concrets rencontrés par les professionnels de santé (exemple : organisation des sorties d'hôpital).

Professionnelle

Démarche interprofessionnelle

Une organisation, des projets, un fonctionnement variables selon les caractéristiques du territoire

Territoriale

Organisation centrée sur l'organisation des soins et des parcours de la population (coordination territoriale), contrairement aux maisons ou centres de santé, qui visent la coordination autour du cas de patients suivis par plusieurs professionnels de santé (coordination clinique)

Approche par population plutôt que par patientèle

de Santé

Missions tournées vers l'amélioration du service rendu au patient et améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé



Les missions obligatoires (3/5)

Définies par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel

1 / Missions en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins

2 / Mission en faveur de parcours pluri-

l'organisation des autour du patient



3 / Mission en faveur du développement des actions territoriales de









Recenser les patients à la recherche d'un MT et organiser une réponse à ces patients

Proposer une organisation permettant la prise en charge dans les 24h des patients en situation d'urgence non vitale

Améliorer la prise en charge et le suivi des patients en proposant des parcours adaptés (éviter les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile notamment)

Définir des actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé les plus pertinentes au regard des besoins du territoire



Les missions optionnelles (4/5)



Les missions optionnelles définies par l'Accord Conventionnel Interprofessionnel

4 / Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins

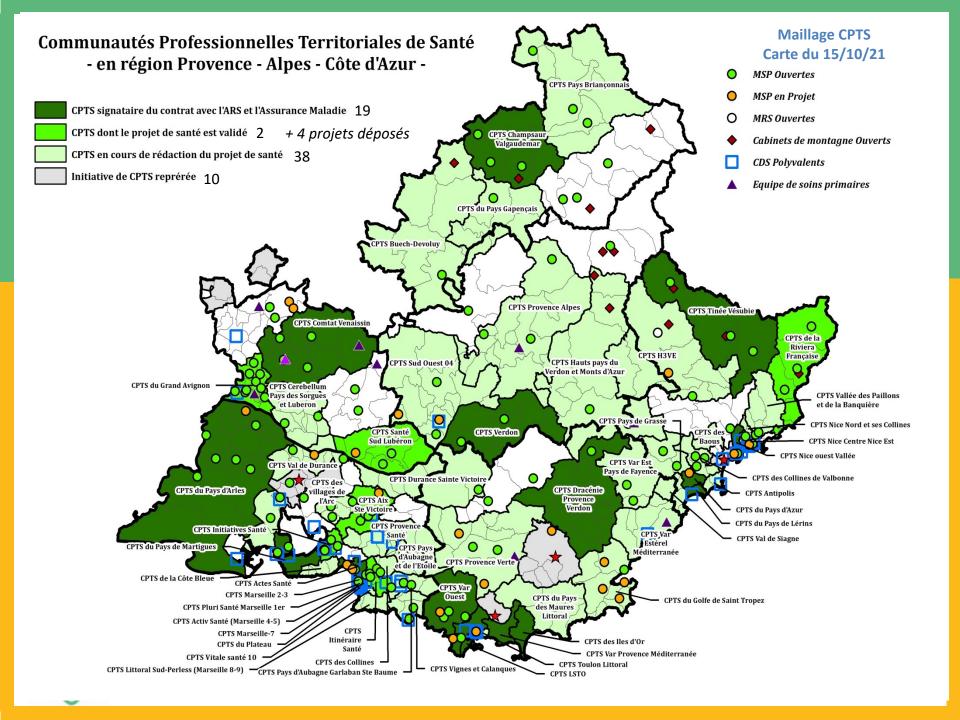
5 / Actions en faveur de l'accompagnement des PS sur le territoire





Développer des démarches qualité dans une dimension pluri-professionnelle pour améliorer la qualité et l'efficience de la prise en charge des patients (groupes d'analyse de pratiques notamment)

Promouvoir et faciliter l'installation des professionnels de santé notamment dans les zones en tension démographique



Les CPTS en région Paca

le Portail d'appui aux professionnels de santé vous trouverez notamment :

- la cartographie régionale des CPTS;
- les coordonnées des CPTS;
- o le cahier des charges régional CPTS expliquant les grandes étapes pour constituer une CPTS ;
- les outils d'aide pour monter votre CPTS...

www.paca.paps.sante.fr

Les ressources sur le terrain :

- Délégations départementales :ARS
- ROC (Référents Organisations Coordonnées) : binômes médicoadministratifs des CPAM

Stratégie régionale Prévention Promotion de la Santé PRS 2018-2022



PRS II - logique de parcours de santé, décliné autour 7 parcours prioritaires :

- Les enfants, adolescents, jeunes adultes.
- Les personnes âgées.
- Les personnes atteintes de maladies chroniques.
- Les personnes en situation de précarité.
- Les personnes en situation de handicap.
- La santé et les addictions.
- La santé mentale.



Pour l'ensemble des parcours, la promotion de la santé a été défini comme un objectif transversal qui vise à :

- Agir le plus précocement sur les principaux déterminants de santé, dans tous les milieux et tout au long de la vie,
- Promouvoir les pratiques favorables à une bonne santé physique et mentale (alimentation, activité physique...) et développer des aptitudes individuelles en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les compétences psychosociales

Stratégie régionale Prévention - Promotion de la Santé



2 enjeux principaux :

- la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé des populations vulnérables, dès la grossesse et la petite enfance, en priorisant les territoires
- l'intervention autour de plans d'actions populationnels
 - ⇒ Femmes enceintes, parents, petite enfance
 - ⇒ Enfants, Ados, Jeunes
 - ⇒ Population générale
 - ⇒ Population vieillissante
 - ⇒ Population en situation de handicap
 - ⇒ Population en situation de grande précarité (programme)

définissant les stratégies opérationnelles ciblant le public dans le contexte du parcours



Plans d'actions populationnels prévention PRS II

Cadre:

- Définition public cible
- Diagnostic, besoins, objectifs
- Territoires d'intervention prioritaires



	FEPPE	EAJ	Pop G	Pop Vt	Pop. H	Public Précaires
Dépistage et Prévention Cancer			х	х	х	х
Prévention Addiction		x	x	X	X	X
Prévention en Santé mentale	X	X	X	x	x	x
Compétences Psycho- sociales	x	X	X		x	х
Vaccination	Х	X	X	X	X	X
Santé sexuelle		x	x		X	X
Violences		x	х			х
Santé au travail			x		х	x
Nutrition	x	x	x	х	Х	X
Sport santé		x	х	x	x	X
Autres						



Stratégie régionale Prévention - Promotion de la Santé

Priorités par plans populationnels

⇒ lien avec les orientations nationales : Plans, Orientations, Instructions zoom actualités

⇒ Femmes enceintes, parents, petite enfance	Stratégie des 1000 premiers jours
⇒ Enfants, Ados, Jeunes	Assises de la santé mentale stratégie nationale de santé sexuelle 2017/2030
⇒ Population générale	Stratégie décennale des cancers (feuille de route 2021- 2025)
⇒ Population en situation de handicap	stratégie nationale de santé sexuelle 2017/2030 et de la stratégie de soutien à la parentalité
⇒ Population en situation de grande précarité	Ségur de la santé

⇒ Exemple Plan « Enfants, Ados, Jeunes »



Favoriser, chez l'enfant et les parents (ou personne relais),	Actions d'éducation à la santé
l'acquisition de connaissances, compétences, habitudes de vie qui lui permettront d'adopter des comportements favorables à sa santé et à celle des autres	Prévention Bucco-dentaire Bon usage des écrans
Favoriser le développement dès le plus jeune âge de compétences psychosociales et renforcer le soutien à la parentalité	Actions CPS et soutien à la parentalité Privilégier les programmes plutôt que les actions ponctuelles
Améliorer la prévention et le repérage de la souffrance psychique et de la crise suicidaire.	Actions de premier accueil ado actions formations prévention suicide
Prévenir les conduites addictives et à risque	Actions auprès des jeunes à partir cm2, et prof Actions milieux festifs
Investir dans la promotion en santé sexuelle en direction des jeunes, dans une approche globale et positive.	Actions d'éducation à la sexualité auprès des jeunes, en et hors milieu scolaire pour les jeunes à partir de 12 ans + prof

Ex : Stratégie décennale des cancers

AXE 1 : Améliorer la prévention

Choisir au moins 1 action par thématique



Thématiques	No	Actions Côte d'Azur					
Stratégie de prévention	1.2.1	Engager une stratégie opérationnelle, complète, durable et forte mobilisant tous les leviers, en appui du Plan national de santé publique (PNSP)					
Éducation à la prévention	1.9.2	Accompagner l'ensemble des acteurs grâce à des dispositifs intégrés					
	1.9.3	Développer des interventions impliquant les familles dans les structures de la petite enfance					
	1.9.6	Engager des actions vers le supérieur, notamment sur tabac et alcool					
Accompagnement en prévention	1.10.2	Mobiliser les acteurs des secteurs santé, social, médicosocial comme des relais de prévention					
	1.11.2	Accompagner les collectivités à agir notamment par des politiques d'urbanisme adaptées					
	1.11.6	Promouvoir les actions de communication sur l'activité physique					
Tabac	1.3.2	Etendre les espaces sans tabac et faire respecter l'interdiction de fumer et de vente aux mineurs					
	1.3.4	Dénormaliser totalement l'image du tabac					
	1.3.6	Impliquer l'ensemble des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux à l'accompagnement de l'arrêt du tabac					
	1.3.7	Renforcer l'accompagnement des fumeurs en développant la communication et le marketing social					
Alcool	1.4.3	Amplifier les dispositifs de communication et actions de marketing social / le déploiement de cette action devra êt conforme au cadre général d'intervention fixé par la DGS dans le cadre du futur Plan national alcool (PNA).					
	1.4.4	Impliquer l'ensemble des professionnels de santé, sociaux et médicosociaux au repérage précoce et à l'intervention brève					
Nutrition	1.5.5	Rendre accessibles à tous les produits favorables à la santé en proposant des expérimentations / sensibilisation. Le ca échéant, une articulation sera recherchée avec d'autres plans ou déclinaisons régionaux (par exemple le Plan régional santé environnement, la déclinaison du Programme national nutrition santé).					
	1.5.6	Encourager les collectivités à développer des plans et initiatives nutrition et à promouvoir l'activité physique					
	1.5.7	Promouvoir pour tous et à tous les âges la pratique de l'activité physique et limiter les comportements sédentaires					
Risque infectieux	1.6.3	Accompagner les acteurs des secteurs santé social médicosocial grâce à des outils adaptés					
Environnement	1.7.3	Aider les collectivités à intégrer la santé dans l'ensemble de leurs actions					
	1.7.4	Mettre en place des actions de prévention permettant de réduire les expositions aux polluants et aux UV en envisageant un plan zéro exposition à l'école					
	1.7.5	Informer les personnes sur les risques, de façon ciblée et accessible, et sur les comportements de précaution possibles					
Focus cancers	1.8.3	Accompagner les acteurs des secteurs santé, social, médicosocial par l'information et la formation					
professionnels	1.8.5	Améliorer la prévention en matière d'exposition aux rayonnements ultraviolets					
Accès au dépistage	1.12.1	Développer des approches proposant un dépistage après une intervention de prévention ou de soins non programmés					
	1.12.3	Simplifier l'accès au dépistage (développer des approches de type « aller vers »)					
	1.12.4	Envisager des partenariats pour réaliser des opérations de sensibilisation					